50e Année - No 3594 - Le No 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 17 Septembre 1938.

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. R. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), et à l'Agence de publicité CHIMOT, 3, rue d'Ambroise, PARIS, 2e
et au Bureau du Journal.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

SOUVENIRS

Vous souvient-il des beaux mois de Juin et Juillet 1914 ? Lors on vivait sans gros soucis, chacun ayant sa part à la mesure de ses besoins. Nous connaissions les avantages et les bienfaits de la paix. Il en fallait peu pour se contenter, un sou représentait un achat de fantaisie ou de nécessité. Le pain était pour rien et de qualité sans reproche, le bon, le blanc, le savoureux pain de France régalait tout le monde chez nous. On voyageait à si minimes débours que d'ingénieuses combinaisons faisaient presque gratuits les déplacements. Pour trois sous on accomplissait le grand circuit de Paris, pour cinq centimes on grimpait sur les tramways de Lyon.

Le libre commerce, les initiatives, les efforts s'exerçaient en pleine liberté ; ce qui procurait les bénéfices de la concurrence et provoquait des rivalités. On s'attachait à produire beaucoup, bien et toujours meilleur marché.

Les prétendues lois sociales ont bouleversé ces éléments de vie heureuse. Au prétexte de tout règlementer, on a fait du désordre une institution légale. Il n'est plus vrai que l'homme soit libre dans un pays libre ; il n'y a plus des citoyens mais des automates dans ce monstre régentant ce qui s'appelait naguère la cité.

Au printemps de 1914, on croyait à la civilisation comme à un dogme ; de fait le temps guidait l'évolution générale, sans rien brusquer. On savait se donner du répit, sans imaginer les loisirs organisés. Enfin le travail apparaissait une vertu, condition de la dignité comme du mieux être. Il ne se limitait ni en heures, ni en tarifs obligatoires, se laissant à la capacité, la volonté d'en décider. L'esclave ne s'imposait pas au maitre, chacun ayant faculté de prendre ou de refuser un maitre et de ne servir qu'au regard de l'honnêteté. On n'ambitionnait pas de s'enrichir par n'importe quel moyen mais simplement d'accroître l'héritage reçu, de développer le commerce familial.

Nous jouissions d'une santé morale et intellectuelle de raison, au physique on ne se portait pas plus mal qu'aujourd'hui, malgré que l'on parlait moins de sports et parce qu'on les pratiquait autant, sinon plus, sans le savoir.

Nul ne se préoccupait beaucoup des politiciens, hors des périodes électorales qui, comme celles militaires, devenaient une diversion pour rompre la monotonie.

Ces Messieurs des Chambres paraissaient indispensables pour le divertissement du public, ainsi que les tréteaux des histrions et des charlatans à une fête bien composée. Ils perdaient leur temps à un louis, puis à deux par jour à se chamailler autour de l'anti-cléricalisme ; voilà l'ennemi ! d'autres avec l'antisémitisme ; voilà le danger. Charmante époque avec un ennemi si inoffensif puisqu'imaginaire, et un danger si peu redoutable, puisque d'un relativisme à dérouter Einstens lui-même.

Parfois, pour secouer l'apathie, quelque scandale, dont on exagérait l'importance ; mais, à l'encontre des mœurs actuelles, menant les coupables à condamnation de justice et à déchéance civique.

Si rien ne pointait à l'horizon en guise de dérivatif, on inventait des complots contre l'Etat ; la République en sortait, sinon grande, à tout le moins indemme ; ses prétendus conspirateurs n'ayant aucun dessein de la détruire et se suffisant de l'espoir problématique de la réformer.

On se battait pour des idées ou des apparences d'idées, pour des opinions aussi peu consistantes que beurre ou gélatine ; sans attenter à la tranquillité, qu'en paroles en l'air et en abus de salive.

Encore qu'il se trouvât presque partout le café des rouges et celui des blancs, on prenait à l'ordinaire l'apéritif à la même table et l'on trinquait de même cœur à la prospérité de la nation, à la grandeur de la France.

Chaque région choisissant ses élus parmi les siens, la famille ne se reniait pas, ni ne subissait aucun dommage, ni discrédit. Qu'importe que notre sénateur, ou notre député, pense gauche, droite ou milieu, suffit qu'il soit des nôtres pour servir utilement notre pays, qui est le sien. Puisse cette règle demeurer celle de nos Alpes.

Celà jusque fin Juillet 1914, tandis que jamais les moissons ne s'offraient plus belles, que notre azur accentuait la limpide coulée de ses bleus ; que les ceps tendaient à rompre, les grappes à défier celles de Chanaan.

Soudain, un coup de tonnerre, en plein soleil, et de tous côtés la galopade des ténèbres ! Un fou couronné, s'autorisant du gatisme de son voisin, autre empereur de nom maudit, a révé de dominer l'Europe. Il a, l'imbécile, pris notre caractère pour de la légèreté, nos vaines querelles pour des dissenssions ; il ignorait notre histoire et plus encore nos vertus raciques ; il jalousait cette France auréolée de prestige et fidèle gardienne de la paix.

Et ce fut la guerre, l'horrible guerre de plus de quatre années...

La guerre dont nous subissons les conséquences après vingt ans ; la guerre dont nous semblons oublier les leçons, bien que nous les payons toujours de sacrifices et de perplexités. La guerre qui a tout bousculé, désaxé, empoisonné, pour ouvrir une ère de régression, tous ses progrès à l'usage de la barbarie.

Le fou de 1914, de par notre faute c'est-à-dire celle des faux humanitaires, a des successeurs, aux crises plus redoutables puisqu'ils intoxiquent leurs peuples de leur démence. Vous vouliez instaurer l'universelle fraternité, briser les armes, ouvrir les frontières ? Il fallait empêcher les monstres de renaitre et s'ils se dressaient en singuliers phénomènes, briser leurs ailes avant qu'ils aient pu les soulever et les étendre.

Pleurez, mères, gardez vos vêtements de deuil pour les pèlerinages aux cimetières ; là-bas un monstre sourit, bénéficiant d'une placide retraite parmi les fleurs de son château en Hollande.

On avait juré de l'écarteler tout vif, peine jadis des vulgaires détrousseurs de grands chemins ; on assurait qu'à lente braise on le grillerait, après exhibition partout, dans une cage de fer. Ainsi le décidait un certain Lhyod George, illustre homme d'Etat, disait-on, devenu le protecteur, sinon l'admirateur du sinistre Guillaume II, ex-empereur d'Allemagne.

Pleurez, mères et vous lamentez, d'autres fous hurlent, grimacent, menacent, qui ont faim de la chair de vos enfants !

Quel châtiment inflige-t-on à leur démence ? — On discute avec eux...

Je vous l'assure nous perdons le sens même de la civilisation et la religion de la paix, indispensable à valoir un peu de ce bonheur que nous savourions avant la tragédie de 1914. La paix, ne cessons pas de le répéter, doit être la victoire définitive sur la guerre. Elle exige la disparition de tous ceux capables de recourir à la guerre.

Emile ROUX-PARASSAC.

Tirage de la Loterie Nationale

Le tirage de la tranche de l'automobile et du tourisme (10e tranche 1938) de la Loterie Nationale sera assuré en présence du public le Mardi 4 Octobre, à 21 heures, à Reims.

Le Comice Agricole de Sisteron a obtenu un grand succès

Notre concours exposition agricole s'est tenu samedi dernier au milieu d'une très grande affluence d'exposants et de visiteurs. Il est regrettable que le temps de la veille n'ait pas permis un plus grand nombre de participants, ce qui aurait donné encore plus d'éclat à cette manifestation agricole. Nous avons noté la présence de M. le préfet, de M. le sous-préfet de Forcalquier et de nombreuses personnalités.

Voici le palmarès :

Récompenses aux familles nombreuses. — « Prix Roman » attribué par la Chambre d'Agriculture : 1er prix : Roman Justin, à Entrepierres huit enfants ; 500 francs et une médaille d'argent accordée par le Ministre de l'Agriculture, au nom du Gouvernement de la République.

2e prix : Alphonse Ludovic, fermier à Sisteron, sept enfants : 500 francs et une médaille de bronze accordée par le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République.

« Prix Charles Baron » : M. Donnet Auguste, à Valavoire, 8 enfants : médaille et 300 francs.

« Prix du Comice Agricole » : M. Entressangle, à la Motte, 6 enfants : 200 francs ; M. Silve Victor, à Thèze 6 enfants : 100 francs ; M. Blanc Gaston, de Sisteron, 6 enfants : 100 francs.

Exposition Ovine. — Béliers adultes reproducteurs : 1er prix : M. Barbarin Paul, à Château-Arnoux, 200 francs et une plaquette ; 2e prix M. Euloge, à Entrepierres, 150 frs ; 3e prix : M. Siard, à Sisteron, 75 francs et une plaquette ; 4e prix : M. Briançon, une médaille de bronze offerte par M. le Ministre de l'Agricultuure au nom du Gouvernement de la République.

Béliers de six mois à un an : 1er prix : 200 francs décerné à M. Latil Arthur, de Peipin ; 2e prix : 150 francs décerné à M. Briançon, de Cô de Catin ; 3e prix : 75 francs, décerné à M. Pascal, de Salignac. M. Julien Antonin, une médaille.

Agnelles de pays par lot de 10 : 1er prix : 200 francs, décerné à M. Siard, de Mételine, à Sisteron.

Agnelles : 1er prix : 200 francs, M. Julien Antonin, de Sisteron ; 2e prix : 175 francs, M. Perrymond, à Entrepierres ; 3e prix : 130 francs : M. Briançon, de Sisteron ; M. Siard, de Sisteron, une médaille.

Race Caprine : 1er prix : M. Pascal Théodore, de Sisteron, 80 francs et une médaille offerte par les Aliments Sanders ; 2e prix : M. Perrymond, d'Entrepierres, 40 francs ; 3e prix : M. Blanc Léon, de Sisteron, 30 francs.

Exposition Porcine. — Verrat : 1er prix de 150 francs, à M. Rounieu, de Volonne, et une plaquette.

Exposition Chevaline. — Chevaux et juments : 1er prix : 175 francs, M. Machemin Jean, de Valernes, pour le cheval « Pompon » ; 2e prix : 125 francs, M. Tourniaire, de Sisteron ; 3e prix : une médaille, M. Machemin Jean, de Valernes, pour le cheval « Tango ».

Mules et Mulets : 1er prix : 80 francs, M. Jean Pierre, de Sisteron.

Animaux de basse-cour. — Volaille de race : 1er prix : 100 francs, M. Dusserre, de Sisteron ; 2e prix : 30 francs, M. Brun, de Volonne, et une médaille ; 3e prix : 30 francs, M. Massot, de Mison.

Exposition canine. — Chiens de berger : 1er prix : 50 francs, M. Garcin Maurice, de Mison ; 2e prix : 30 francs, M. Chauvin Emile, de Mézien ; 3e prix : 25 francs, M. Sara, de Sisteron.

Exposition horticole et fruitière. — Fruits et légumes : 1er prix : 170 francs et une médaille, M. Turcan Elie, de Sisteron ; 2e prix : 100 frs, M. Curnier Gaston, de Mison ; 3e prix : 80 francs, M. Tourniaire, de Valernes ; 4e prix : 75 francs, M. Arnaud Avy, de Sisteron ; 5e prix : 50 francs, M. Reymond Martial, de Sisteron ; 6e prix : 20 francs, M. Queyrel Henri, de Sisteron.

Céréales. — Blés de semence avec indication de la variété : hors concours, M. Comte Paul, de l'Escale ; 1er prix : 100 francs, M. Pélestor, de Salignac, et une médaille ; 2e prix : 75 francs, M. Curnier G., de Mison, et une médaille ; 3e prix : 50 francs, M. Garcin Maurice, de Mison.

Pommes de terre : 1er prix : M. Lieutier Louis, de Mison, 75 frs ; 2e prix : M. Dalmas, de Clamensane 50 francs ; 3e prix : M. Turcan Elie de Sisteron, 30 francs ; 4e prix : M. Benoit, de Château-Arnoux, 25 frs.

Avoine : 1er prix : M. Mélan, de Sisteron, 50 francs ; 2e prix : M. Curnier Gaston, de Mison, 25 frs.

Orge : 1er prix : M. Curnier G., de Mison, 50 francs.

Graines Fourragères. — Sainfoin : 1er prix. M. Reynaud C., de Sisteron, 40 francs ; 2e prix : M. Mélan, de Sisteron, 20 francs.

Apiculture. — 1er prix : M. Brun de Volonne, 50 frs et une médaille.

Plantes Médicinales. — 1er prix : M. Mathieu, de Valbelle, 25 frs ; 2e prix : M. Michel Etienne, 25 frs.

Hors Concours. — Coopérative des Silos des Basses-Alpes.

Vins : Coopérative de Pierrevert.

Huile d'olive : M. Bastide Marcel de Pierrevert.

© VILLE DE SISTERON

A l'Union Mutualiste Départementale des Basses-Alpes

Une importante manifestation du conseil d'administration de l'Union Départementale des Basses-Alpes a eu lieu ces jours-ci à Digne, dans la salle du théâtre, sous la présidence de Mme Massot-Devèze, chevalier de la Légion d'honneur.

De nombreuses sociétés de secours mutuels du département y étaient représentées par leur président et leurs délégués.

En ouvrant la séance, la présidente adresse un souvenir ému à la mémoire du regretté président Trouche de Sainte-Tulle, fervent mutualiste, dont les réalisations humanitaires et sociales ont été si remarquables et qui récemment encore avait organisé dans sa ville un congrès mutualiste dont le succès fut éclatant.

Elle souhaite ensuite la plus cordiale bienvenue à M. le président de la société de secours mutuels de Barcelonnette qui, accompagné de deux délégués, assiste pour la première fois aux réunions du conseil d'administration et apporte à l'Union départementale l'adhésion unanimement souhaitée de sa Société.

La présidente remercie également MM. les présidents et délégués des sociétés de secours mutuels de Château-Arnaux et de Saint-Auban pour la belle organisation du congrès de 1937. Elle renouvelle à la direction des usines Alais, Froges et Camargues l'expression de la gratitude des mutualistes bas-alpins pour les dons généreux des décorations du Mérite Social qu'elle a fait à l'Union en cette circonstance.

La situation financière présentée par M. A. Richaud, secrétaire général trésorier de l'Union, est ensuite approuvée à l'unanimité.

Après délibération, le Conseil décide, en raison de l'époque déjà avancée et en considération de certaines difficultés d'ordre technique, de renvoyer au printemps prochain le congrès départemental. Dans une réunion ultérieure, le Conseil choisira l'endroit où ce congrès sera organisé, étant entendu que son choix se portera de préférence sur une des localités où une société de secours mutuels a été récemment créée. Il y a, en effet, dans les Basses-Alpes plusieurs créations de ce genre, ce que le Conseil enregistre avec une vive satisfaction. L'intense propagande mutualiste faite depuis des années par l'Union départementale porte maintenant d'heureux fruits.

La présidente donne ensuite des explications détaillées sur le fonctionnement et la situation des diverses caisses et œuvres de la Fédération mutualiste interdépartementale de Nice auxquelles l'Union est affiliée. Elle expose le résultat des travaux de la commission de réorganisation qui dirige depuis deux ans la Fédération et les excellents résultats obtenus à ce jour, par cette commission qui a reçu de la récente assemblée générale l'approbation la plus complète pour l'important redressement qu'elle a opéré.

Plusieurs présidents font connaître ensuite l'embarras dans lequel les met le récent décret relatif à la comptabilité des sociétés de secours mutuels. Ils ajoutent qu'en raison de ces nouveaux décrets, il devient très difficile pour eux de présenter correctement leurs états de fin d'année.

Beaucoup de ces états, en effet, ont été renvoyés, cette année, aux intéressés par la Préfecture aux fins de modifications. Ils demandent à être éclairés d'une façon précise sur ces nouvelles prescriptions qui compliquent singulièrement leur tâche, déjà très ingrate.

Répondant à leur désir, la présidente propose de tenir, dès le début de l'automne, une réunion d'informations et d'études à laquelle prendront part les présidents et dirigeants des sociétés de secours mutuels des Basses-Alppes, afin de recevoir des directives précises sur tout ce qui concerne les nouvelles dispositions légales concernant les sociétés de secours mutuels. Des techniciens qualifiés y prendront la parole et donneront aux assistants toutes les explications qu'ils pourront souhaiter. Cette proposition est très favorablement accueillie par le Conseil et on décide que cette réunion amicale aura lieu à Digne, dans le courant du mois d'Octobre. Un déjeuner en commun réunira les assistants mutualistes qui pourront ainsi se documenter sur toutes les questions qui les intéressent. La date sera prochainement fixée et annoncée à l'avance dans la presse régionale.

Le Conseil nomme ensuite des délégués titulaires et suppléants pour assister aux réunions de la Caisse Chirurgicale de Nice.

Délégués titulaires : MM. Autran, d'Annot ; Martin et Richaud, de Digne.

Délégués suppléants : MM. Magaud, de Digne ; Bernos, d'Entrevaux.

Elle désigne également un délégué pour représenter l'Union départementale des Basses-Alpes aux Etats Généraux de la Mutualité qui aura lieu à Paris, du 22 au 25 Septembre prochain. M. A. Richaud, secrétaire-trésorier, est désigné à l'unanimité pour remplir cette importante fonction.

En fin de séance, sur la proposition de M. Bernos, d'Entrevaux, le Conseil adresse à Mme Massot-Devèze, ses félicitations et ses remerciements pour le zèle et le dévouement qu'elle n'a cessé de témoigner aux causes mutualistes et sociales et pour la mission exceptionnelle qu'elle a si vaillamment remplie comme présidente interdépartementale des Alpes-Maritimes, Var, Basses-Alpes.

Assurances Sociales Agricoles

ASSURANCE OBLIGATOIRE

C'est celle qui couvre l'ouvrier salarié ou le métayer ayant fait un apport de cheptel inférieur à 1.000 francs.

L'employeur est responsable de l'affiliation de son personnel, de la retenue de la cotisation ouvrière et du versement au Service des Assurances Sociales de la cotisation totale.

L'employeur qui prend un ouvrier à son service s'informe de la situation de cet ouvrier au regard des Assurances Sociales.

a) L'ouvrier peut n'avoir jamais été immatriculé : faire une demande d'immatriculation.

b) L'ouvrier vient de l'industrie et possède sa carte d'immatriculation: faire une demande de changement de régime (d'ouvrier industriel, passe ouvrier agricole).

c) L'ouvrier appartient aux Assurances Sociales Agricoles, mais changeant d'employeur a le droit de s'affilier à une Caisse de son choix.

La loi établit trois catégories de salariés :

Enfants de moins de 16 ans (plus de 14) total par trimestre 36 frs

Femmes, cotisation totale trimestrielle . . . . . 48 frs

Hommes, cotisation totale trimestrielle . . . . . 60 frs

La charge de ces cotisations se répartit comme suit :

1/2 montant pour l'ouvrier

1/2 montant du par l'employeur.

Pour les cas les plus usuels, le moyen le plus pratique pour effectuer les versements consiste à verser en espèces la cotisation trimestrielle totale au bureau de poste. L'employeur retire un récépissé destiné à l'assuré et un reçu qu'il conserve pour sa propre justification.

Le versement de cotisations doit s'opérer dans la première dizaine du mois qui suit la fin du trimestre.

Les cotisations versées au nom de l'assuré comprennent la fraction alimentant l'Assurance Maladie, Maternité, etc... et la fraction capitalisée en vue de la constitution d'une retraite.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Caisse Mutuelle Agricole des Assurances Sociales du Var et des Basses-Alpes, bureau départemental de renseignements, Maison de l'Agriculture, 16 Boulevard Casimir Pelloutier, à Manosque (Basses-Alpes) ou au correspondant local de la Caisse pour la région de Sisteron : M. Fautrier, gérant du bureau de la Caisse Régionale de Crédit Agricole, à Sisteron.

Les Carnets de Bord

sont en vente à la

Librairie LIEUTIER

25, Rue Droite, SISTERON, Tél. 1.48

à vendre

une MACHINE A ECRIRE portative marque « ROYAL » en parfait état.

S'adresser au Bureau du Journal.

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

La saison de foot-ball à Sisteron va commencer. C'est ainsi que demain dimanche, notre première équipe recevra sur son terrain l'équipe correspondante de l'Union Sportive Méenne.

Les sportifs se rendront nombreux sur le terrain de sport afin d'encourager nos jeunes foot-balleurs.

Coup d'envoi à 15 heures.

PEDALE SISTERONNAISE

CHAMPIONNAT DE VITESSE

La Pédale Sisteronnaise a fait disputer, Dimanche dernier, l'épreuve annuelle de vitesse par tous les coureurs.

Le beau temps s'étant mis de la fête, la réussite fut complète tout le long des éliminatoires. Nous nous devons tout d'abord de féliciter les Codol qui terminèrent 1er et 2e du championnat junior. Les frères Codol appartiennent à une famille où de tout temps, en cyclisme, il y eu des étoiles parmi les vedettes internationales ; souhaitons-leur un glorieux avenir pour eux, pour Sisteron et pour la Pédale, cette jeune société qui continue et dépasse tous les efforts connus à ce jour dans notre cité. Si cette société n'est pas riche, ce n'est pas de sa faute, elle ne demande qu'une chose, que le stade soit terminé pour avoir sa place à elle et faire des recettes.

Sur la ligne des préliminaires nous avons aperçu avec plaisir M. Titin Rolland, 1er adjoint, chef délégué aux sports ; MM. Chautard, du Sisteron-Vélo ; notre sympathique chef délégué de l'U.V.F., avec sa famille qui n'ont pas craint le déplacement pour applaudir nos champions ; Esclangon, P. Reynaud, de l'U.V.F. et à tous ceux qui ont apporté leurs encouragements, nous disons merci.

Les éliminatoires ont donné les résultats suivants :

Championnat Junior :

1er Codol Jean ; 2e Lieutier, à une longueur ;

1er Codol Louis ; 2e Escanes, à une longueur et demie ;

1er Cossu ; 2e Ségura, à 2 long. ;

1er Rosa ; 2e Ricard, à 3 long.

Deuxième éliminatoire : 1er Codol Jean ; 2e Rosa, à 1/4 de roue ;

1er Codol Louis ; 2e Cossu, à une longueur.

Repêchage : 1er Rosa ; 2e Cossu à une demie roue.

Finale : 1er Codol Louis ; 2e Codol Jean ; 3e Rosa, à une roue.

Championnat As :

Première éliminatoire : 1er Bertagnolio ; 2e Gomez, à 1 roue ;

1er Chastel ; 2e Massot, à 1 long.

Repêchage : 1er Massot ; 2e Gomez, à 2 longueurs.

Finale : 1er Chastel ; 2e Massot, à 5 mètres ; 3e Bertagnolio, à 1 quart de roue. Dès les 200 derniers mètres, Chastel attaque et ses adversaires n'insistent pas. Ces deux derniers dans un sprint émotionnant se disputent la 2e place qui revient de justesse à Massot.

La course handicap tant attendue fut un véritable succès. Le départ fut donné aux jeunes par Sorzana, vice-président, de la P. S.

Dès le départ ils s'engagent à fond et de suite il y a des lâchés. Escanes, Rosa et Codol mènent sec, mais l'entente ne règne pas chez eux.

Exactement 1 minute 45 secondes plus tard, Massot, Chastel et Gomez s'envolent à vive allure, mais ceux-ci, au contraire des jeunes, forment une triplette merveilleuse. Cependant malgré tous leurs efforts, il leur faudra plus d'un tour pour rejoindre Escanès, Rosa a crevé, après un bel effort, il a réussi à ne pas se laisser distancer par Escanes. Ce n'est que dans les derniers kilomètres que l'équipe Chastel rejoindra, aussi nous assistons à un sprint de trois coureurs qui revient à Chastel et confirme son titre ; 2e Massot à 1 longueur ; 3e Gomez, à un quart de roue ; 4e Escanés, à 2 longueurs; 5e Rosa, à 50 mètres ; 6e Codol L. ; 7e Codol J. ; 8e Cossu ; 9e Ségura.

Par cette épreuve locale, notre société a triomphalement clôturé la saison cycliste, aussi les dirigeants nous prient de bien vouloir remercier tous les généreux donateurs, tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès, à la municipalité tout entière, à M. l'adjudant de gendarmerie et ses gendarmes, qui ont assuré pour une épreuve aussi difficile, sur route, un service d'ordre parfait, nous leur disons merci et maintenant, à l'an prochain ?

∴

La Pédale Sisteronnaise avise tous ses membres actifs et honoraires, tous ceux qui, de loin ou de près, s'intéressent au sport cycliste, que le Président Robert donnera une réunion extraordinaire le Mardi 20 Septembre, à 21 heures, salle de Culture Physique.

Les fervents du cyclo-tourisme sont vivement invités ainsi que tous les coureurs.

Règlement de compte de fin d'année, discussion assurance coureurs et cyclos, règlement de la saison 1939, formation du bureau cyclo.

Présence indispensable.

La présente note tient lieu de convocation.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Collège Paul Arène. — Le Collège reçoit des élèves externes, des demi-pensionnaires et des pensionnaires. Ces derniers sont l'objet de soins attentifs, et sont assurés d'avoir une vie saine et familiale.

Les études que l'on fait au Collège préparent :

1°) au baccalauréat de l'Enseignement secondaire ;

2°) au certificat d'études secondaires du 1er cycle (fin de la classe de troisième) ;

3°) au concours d'admission aux Bourses d'Etat ;

4°) au certificat d'études primaires.

Désormais, l'application des nouveaux programmes conçus avec la réforme de l'Enseignement offre aux familles la possibilité d'orienter leurs enfants au Collège, même vers l'Enseignement Primaire Supérieur, ou l'Enseignement technique. Les programmes de Sixième sont identiques à ceux de l'année préparatoire des Ecoles Primaires Supérieures. A partir d'Octobre 1938, les programmes de la classe de Cinquième seront les mêmes que ceux de la 1e année des Ecoles Primaires Supérieures. Et en Octobre 1939, les programmes de la classe de Quatrième seront identiques à ceux de la 2e année des E.P.S. Le baccalauréat est maintenant exigé par presque toutes les Administrations. Parents, songez à l'avenir de vos enfants. Le baccalauréat est une porte ouverte sur de nombreuses voies, que chacun peut choisir selon ses capacités.

2) *Inscriptions d'Elèves nouveaux*

Le Principal du Collège a l'honneur d'informer les familles qu'il reçoit dès maintenant les demandes d'admission pour l'année scolaire 1938-1939. Il se tient à leur disposition tous les jours de 10 heures à midi, ou sur rendez-vous. (Tél. 1.10).

Examen d'admission en Sixième

Il comporte les épreuves suivantes (Art. 4 de l'arrêté ministériel du 1er Septembre 1933) :

un compte-rendu d'une lecture faite devant les candidats ; une dictée question très simples de grammaire; quelques opérations d'arithmétique, ou un problème d'application du système métrique.

Le dossier de chaque candidat doit comprendre :

1°) un extrait de naissance sur papier timbré ;

2°) un certificat médical attestant que l'enfant a été revacciné et n'a aucune maladie ni infirmité qui puisse nuire à ses études ;

3°) un certificat scolaire délivré par le Directeur de l'Ecole avec notes et places obtenues dans les différentes compositions.

Rentrée des Internes : 30 Septembre 1938.

Rentrée des Classes : Samedi 1er Octobre 1938, à 8 heures.

Concours de Pied-Tanque. — C'est demain, 18 Septembre, à 13 heures 30, qu'aura lieu le concours de Pied-Tanque organisé par le Club des Inquiets. 50 francs de prix plus les mises récompenseront les joueurs qui, n'en doutons pas, seront nombreux. Les inscriptions sont reçues chez Jo, Bar du Midi.

Pharmacie de Garde. — Demain pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Radio B. A. — Ce Samedi midi à Digne, diffusion de la Foire des Lavandes par *Marseille-Provence* avec divers relais.

Musique. — En cette fin de saison il nous plait de relater que notre société musicale « Les Touristes des Alpes » a contribué par ses différentes auditions au succès de la saison touristique dans notre ville.

Depuis Pâques, elle s'est multipliée en se faisant entendre là où sa présence était justifiée : sur la place de la Mairie, au Cours de l'Hôpital, à la rue de Provence, à la satisfaction du public Sisteronnais et des nombreux touristes en séjour ici chez nous.

Mais rompant avec une tradition séculaire, les Touristes des Alpes ont donné Samedi dernier, à 21 heures un concert sur une nouvelle placette voisinant celle de la grand'Ecole à Bourg-Reynaud.

Ce concert avait pour acoustique le Rocher de la Baume et pour accompagnement le clapotis de la Durance qui coulait à quelques pas.

Un nombreux public honorait de sa présence cette audition qui, tout au long souleva d'unanimes applaudissements. C'est pour remercier nos musiciens qu'au milieu de ce concert, deux dames de ce quartier se présentèrent à M. Paret, vice-président de la musique et lui versèrent la somme de 260 francs pour alimenter la caisse. M. Paret sut trouver quelques mots aimables pour remercier ces dames et les généreux donateurs dont les cotisations grossirent la somme. Il pria les dames d'être l'interprête des musiciens envers tous les habitants du quartier.

A la suite du concert, M. Roux, propriétaire du Café de l'Horloge, offrit à cette phalange la bière et la limonade auxquelles elle fit honneur et l'on remercia aussi M. Roux de son geste désintéressé.

Nos musiciens furent plus que charmés de ces généreuses gracieusetés qui méritent d'être suivies en des temps à venir et que nous devons souligner en y ajoutant nos remerciements personnels.

∴

Dimanche dernier les Touristes des Alpes, en autocar, prenaient la direction de Veynes, pour participer aux belles fêtes organisées dans cette ville ferroviaire.

A leur arrivée, ils furent reçus par le Comité qui leur demanda de jouer en plusieurs endroits de la ville.

Après une collation, vers 17 h. 30 la musique s'installait sur la principale Place, à l'ombre des grands platanes qui l'ornent et devant une assistance aussi choisie que nombreuse elle exécuta à la perfection un programme trié sur le volet.

Divers échos qui sont arrivés jusqu'à nous nous apprennent que les Touristes des Alpes, sous la direction de leur chef Izard, ont, par la façon dont ils exécutèrent leur programme reçu l'approbation unanime de tout l'auditoire qui ne lui ménagea pas les applaudissements. Ce fut vraiment un beau succès.

∴

La musique se trouve actuellement en congé, elle se repose une quinzaine de jours, elle reprendra ses répétitions au début d'octobre pour l'étude d'un programme qui sera exécuté à la Sainte-Cécile.

Nous demandons aux musiciens, aux jeunes surtout, d'assister nombreux et souvent aux répétitions car il ne faut pas croire qu'une société va de l'avant lorsqu'elle se contente d'un programme moyen ; il faut aller plus loin encore et pour cela les études sont nécessaires. Nous connaissons le répertoire musical des « Touristes des Alpes ». Il est assez fourni pour y puiser des morceaux de haute valeur, ce sont justement ces morceaux qui font de beaux programmes appréciés du public et qui classent une société musicale parmi les meilleures faisant d'elle la fierté de la ville.

Si bémol.

Collège. — M. Maricardine, le nouveau principal du Collège Paul Arène de Sisteron, est venu cette semaine, prendre possession de son poste.

M. Maricardine a rendu visite aux autorités de la ville chez qui il a produit la meilleure impression.

Il nous arrive de Barcelonnette, précédé d'une excellente réputation. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Société du Sou des Ecoles Laïques. — Réunion de la société Lundi 19 Septembre, à 21 heures, Salle de la Mairie. Objet : Excursion à Gap en autocar.

Dons reçus pendant la semaine écoulée : M. Pau, 10 francs ; Mariage Sube-Curnier, 50 francs. Merci aux généreux donateurs et meilleurs vœux aux nouveaux époux.

© VILLE DE SISTERON

Nos Alpes à la Radio. — Le Vendredi 23 Septembre à 13 h. 45, au Poste Radio P.T.T. à Paris, notre éminent compatriote Emile Roux-Parassac parlera, dans la série de ses causeries de propagande touristique de : *Comment le Tourisme ressuscite une Métropole. Embrun.* — Sa causerie sur le Buëch et Sisteron du mois dernier a eu grand succès.

Nous invitons les Sisteronnais à écouter celle du 23 Septembre afin d'apprendre ce que le tourisme bien compris et aux soins d'un actif syndicat d'Initiative peut apporter de prospérité à une ville. Comme Sisteron, Embrun s'est vu frustré de sa Sous-Préfecture et de ce qui en dépend. Il fallait réagir. On a réagi, on s'est organisé.

Consultation de Nourrissons. - La consultation de nourrissons sera ouverte aujourd'hui, Samedi 17 Septembre, de 10 à 11 heures.

Ouverture de la saison Cinématographique. — Notre salle des Variétés qui avait dû fermer un moment pour pratiquer certaines réparations qui contribueront à l'embellissement de la salle, a rouvert ses portes Jeudi dernier avec un film dont l'auteur est un de nos compatriotes *Maurice Marrou,* fils de M. Marrou notre sympathique architecte. SI TU REVIENS, tel est le titre de ce film qui a déjà connu de brillants succès sur les principales scènes de France, il en connaitra aussi sur celle des Variétés puisque le scénario original dû à l'auteur bien connu Maurice Marrou qui l'a écrit en collaboration avec François Méric, place une partie de l'action en Provence, aux environs de la riante petite ville de Saint-Zacharie.

Un des attraits de ce film est l'apparition dans un rôle de tout premier plan du délicieux chanteur de charme *Réda Caire.* En effet, le « Prince de la chanson » fait ses débuts dans la porduction de F. Méric. Il obtient le même succès qu'à la scène.

Très bien entouré par une excellente troupe dans laquelle nous trouvons le comique de classe Jean Dunot ; la délicieuse Nicole Vattier ; Aquistapace, l'incomparable vedette ; Germaine Sablon ; Jacques Gretillat, deux artistes au talent réel ; Vilbert ; Elmire Vautier ; Jane Lamy, la chanteuse bien connue Germaine Lix ; le méridional Henri Poupon. Réda Caire dans un rôle adapté à son tempérament prodiguera les trésors de son merveilleux organe.

∴

La direction du Casino qui pendant la saison touristique avait fermé l'écran de sa scène a rouvert la saison cinématographique avec un film de tout premier ordre : PRENDS LA ROUTE, opérette moderne dont la figuration comprend les vedettes de cinéma comme Pils et Tabet, Jeanne Loury, Colette Darfeuil et Alerme. La notoriété de ces interprètes est un sur garant du succès grandiose de ce film.

∴

La saison cinématographique s'annonce donc sous les meilleurs auspices. Nos deux établissements rivaliseront dans le choix de leurs films pour le plaisir des yeux et des oreilles des spectateurs.

A VENDRE A L'AMIABLE

une Maison

en bon état, avec fonds de Café et hôtel et agencement, située à La MOTTE-DU-CAIRE.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me PAUCHON, Notaire à CLARET.

Propriété à Louer

au Gand. S'adresser à M. Doux.

Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale

10e TRANCHE 1938

sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON

Nos Artistes. — C'est à l'Opéra de la capitale du Brésil où il chantait *Carmen* devant le Président de la Répubilque que notre *Don José* de la Citadelle, M. Micheletti, a appris sa nomination dans la légion d'honneur. Mme Ninon Vallin, notre *Carmencita,* déjà chevalier de la légion d'honneur part en tournée avec Reynaldo Hahn à Londres, Florence, Trieste et Bruxelles.

M. Castrix sera directeur de la scène cet hiver, à l'Opéra de Metz.

Bon souvenir à tous ces artistes de grande classe.

L'avenir du Prolétariat. — Les membres de cette société sont informés que le dividende-retraite est payable dès maintenant chez Me Bertrand, Huissier, Rue du Jalet.

On demande

BONNE, capable et active, très sérieuses références.

S'adresser à M. le Principal du Collège de Sisteron.

A vendre

un LANDEAU état neuf
un FOURNEAU émaillé chauffage central.

S'adresser au Bureau du Journal.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances ni interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats **garantis toujours par écrit,** tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

LES MEES — 19 Septembre, Hôtel Barras ;
LARAGNE — Jeudi 22 Septembre, Grand Hôtel Moderne ;
FORCALQUIER — 25 Septembre, Hôtel des Voyageurs ;
SISTERON — 26 Septembre, Modern'Hôtel des Acacias.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Ed Sébastopol, PARIS

SOURDS

Quel que soit votre cas, ancien ou récent, une nouvelle victoire de la technique moderne de l'INSTITUT de PROTHESE AURICULAIRE de PARIS, vous supprimera rapidement et définitivement, Surdité, Bourdonnements, Migraines, Vertiges, etc...

Quelques attestations régionales
M. MARTIN Damien, à Manosque
Mlle ROLLAND, Potinière, Sisteron
M. REGUIS Rémy, à Forcalquier
Se déclarent guéris
Essai gratuit, de 9 h. à 16 h. à
FORCALQUIER — 25 Septembre Hôtel des Voyageurs ;
SISTERON — Lundi 26 Septembre Hôtel des Acacias ;
SERRES — Jeudi 29 Septembre Hôtel Fifi-Moulin ;
LES MEES — Dimanche 2 Octobre Hôtel Barras.

ETAT-CIVIL

du 9 au 16 Septembre

NAISSANCES

André Roger Aimé Dumas, quartier de Mételine. — Domnine Daniele Andrée Codoul, rue Droite. — Andrée Huguette Philippine Alphonse, la Baume.

MARIAGES

Baptistin Emile Louis Sube, cultivateur, domicilié à Sisteron et Olga Césarine Justine Curnier, sans profession, domiciliée à Sisteron.

DÉCÉS

Thérèse Honorine Richaud, veuve Richaud, 82 ans, Bourg-Reynaud.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

Augmentation de Capital

Suivant acte dressé par Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON, le vingt trois Août mil neuf cent trente huit, enregistré le trente Août suivant, folio 58, case 380, le capital social de la Société à responsabilité limitée

E. & M. RICHAUD

Expéditeurs à Sisteron

dont le siège social est à SISTERON, Rue Saunerie, numéro 10, initialement fixé à trois cent mille francs, a été porté à la somme de quatre cent mille francs, par la création de cent parts nouvelles, attribuées, savoir :

à concurrence de quarante parts à Monsieur Elie Marcel Fortuné RICHAUD, gérant de ladite société, ci . . 40
à concurrence de quarante parts à Monsieur Maurice Angelin Roger RICHAUD associé, ci 40
et à concurrence de vingt parts à Monsieur Marcel Ernest Lucien RICHAUD, associé, ci 20
Total Egal . . 100

Deux expéditions dudit acte constatant l'augmentation du capital ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE, le neuf Septembre mil neuf cent trente huit.

G. BUES.

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON.

Deuxième Insertion

Suivant acte reçu par Me ESMIEU Notaire à SISTERON, le vingt six Août mil neuf cent trente huit, enregistré à SISTERON le premier Septembre mil neuf cent trente huit folio 59, case 383

Monsieur Elie Antoine Emile CHEVALLET, Cafetier, demeurant à MISON, a vendu à Monsieur Marcien BLANC, Propriétaire, demeurant à MISON, le Fonds de commerce de café, exploite à MISON connu sous le nom de

Café de la Gare

comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, le droit au bail des lieux où il est exploité, le matériel et les marchandises.

La présente vente a été publiée dans le Bulletin Officiel des ventes et cessions de fonds de commerce en date du quatorze Septembre mil neuf cent trente huit.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la présente insertion en l'étude de Me ESMIEU, Notaire à SISTERON.

Pour Deuxième Insertion,
ESMIEU.

REMERCIEMENTS

Les familles FIGUIERE, DUPARCHY et FINE, profondément touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décés de Madame Veuve

Richaud Honorine Jean

leur sœur, belle-sœur et tante regrettée, adressent leurs sincères remerciements et l'expression de leur plus vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur.

POUR VOS TIMBRES
en CAOUTCHOUC, en CUIVRE, et DATEURS
adressez-vous à la
Librairie LIEUTIER — SISTERON

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON

Cession d'avoir social ensuite de dissolution de Société

Première Insertion

Aux termes d'un acte reçu par Me ESMIEU, Notaire à SISTERON, le sept Septembre mil neuf cent trente huit, enregistré à SISTERON le treize Septembre mil neuf cent trente huit, folio 66 case 416

Messieurs GALLISSIAN Auguste, ébéniste, SAURY Alexandre, retraité, demeurant à SISTERON, et Monsieur THEVENOT, instituteur demeurant à LARAGNE, agissant en qualité de liquidateurs de la Société « La Ruche Sisteronnaise » société coopérative de consommation, anonyme à capital et personnel variable, dont le siège social est à SISTERON, nommés à cette fonction dans une assemblée générale extraordinaire de cette société, tenue le deux Juin mil neuf cent trente huit, (étant observé qu'au cours de cette assemblée ladite société a été dissoute purement et simplement)

Ont cédé à la Société « L'Union des Coopérateurs de Provence » société coopérative de consommation anonyme, à capital et personnel variable dont le siège social est à CAVAILLON, tout l'avoir social de ladite société « La Ruche Sisteronnaise » comprenant notamment un fonds de commerce d'épicerie exploité à SISTERON, et une succursale de ce fonds exploitée à LARAGNE (Hautes-Alpes) avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours qui suivront la deuxième insertion, à SISTERON, en l'étude de Me ESMIEU, Notaire, ou à LARAGNE au siège de la Société.

Pour Première Insertion.
ESMIEU.

Ce qu'il faut faire

Quand on a une respiration sifflante, quand on a une bronchite chronique, une toux grasse et spasmodique, quand on étouffe, il faut avoir recours à la Poudre Louis Legras. Cet excellent remède donne de merveilleux résultats. Il calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, le catarrhe, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement. Prix de la boîte 6 f. 15 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

REPRISE DES ACTUALITES

En première partie :

Le TAMPON du COLONEL

CASINO-CINEMA

Actualités FOX-MOVIETONE
Les meilleurs reportages du monde entier

L'heure de la Tentation

avec Gustav FROELICH.

© VILLE DE SISTERON

C'est ce qu'on verrait s'il prenait fantaisie aux **2.000.000 gagnants** de se diriger tous ensemble vers le Pavillon de Flore, après le tirage **d'une seule tranche** de la

LOTERIE NATIONALE

Tentez donc votre chance!

Banque Nationale

pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS

R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP

12, Rue Carnot

Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON

Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

Vous trouverez à l'

IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE

M. Pascal-Lieutier

25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

ous les Imprimés
ous les Timbres en Caoutchouc
ous les Livres
outes les Fournitures Scolaires

Fonctionnaires, Agents des Services Publics, en activité ou en retraite, assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 8 Août 1935.

Renseignements: F. Jauffret-Veyan 17, Boulevard Dubouchage, Nice. L'été aux Mées et à Riez.

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.

en vente à la Librairie Lieutier.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

Sisteron, station :

Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86

Sisteron (départ)	6 h. 45	13 h. 00
Peipin (gare)	6 h. 53	13 h. 08
Volonne	7 h. 03	13 h. 18
Château-Arnoux	7 h. 08	13 h. 22
Malijai	7 h. 20	13 h. 35
Les Grillons-M.	7 h. 30	13 h. 45
Digne (arrivée)	7 h. 45	14 h. 00
Digne (départ)	9 h. 00	17 h. 00
Les Grillons-M.	9 h. 15	17 h. 15
Malijai	9 h. 25	17 h. 25
Château-Arnoux	9 h. 37	17 h. 37
Volonne	9 h. 42	17 h. 42
Peipin (gare)	9 h. 52	17 h. 52
Sisteron (arrivée)	10 h. 00	18 h. 0o

Le départ de Sisteron de 6 h. 45 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.

FEMMES qui SOUFFREZ

de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches,

Reprenez courage

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, uniquement composé de plantes. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Femmes qui souffrez, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY C'EST LE SALUT DE LA FEMME

Femmes qui souffrez de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ;

Vous qui craignez la Congestion, les *Chaleurs, Vapeurs*, Etourdissements et tous les accidents du *Retour d'Age*, faites usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, Elle vous sauvera sûrement.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies.

M.15

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Mag Dumontier

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

L'AGRICULTURE NOUVELLE

un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

SYPHILIS Guérison assurée par le TREPARGYL seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le LYROL, seule méthode interne et vaginale. La boîte : 39f.60. Cure compl. 118 fr. *Toutes Phies* ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par UGYL. Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon 39f.60. Le traitement complet 118 fr. *Toutes Phies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Écoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par UGEOL, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

En vente à la Librairie LIEUTIER

Service Régulier Sisteron - Digne - Nice

HORAIRE :

Sisteron	(*Départ*)	7 h 15	Nice	(*Départ*)	12 h
Digne		8 h	Antibes		12 h 30
Saint-André		9 h	Cannes		13 h
Castellane		9 h 30	Grasse		13 h 30
Saint-Vallier		11 h 15	Saint-Vallier		13 h 45
Grasse		11 h 30	Castellane		15 h 30
Cannes		12 h	Saint-André		16 h
Antibes		12 h 15	Digne		17 h 15
Nice	(*Arrivée*)	12 h 45	Sisteron	(*Arrivée*)	18 h

Correspondance pour : VEYNES, GAP, BRIANÇON

Départ de Sisteron :

Bureau de Taxis, J. GALVEZ, 12, Rue de Provence — Téléphone 2

Départ de Nice : Gare Municipale d'Autobus.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à

— — SISTERON — —

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES

R. GIRARD

58, Rue Carnot — GAP

Téléphone 1.10

COMMERÇANTS INDUSTRIELS

pour remédier à la crise faites de la publicité dans

SISTERON-JOURNAL

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON

Jours de Marchés et Foires

Toutes opérations de Banque et de Bourse

— *Avances aux Eleveurs* —

R. C. SEINE 64.462

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire :

© VILLE DE SISTERON